



PROCÈS-VERBAL
de l'Assemblée générale annuelle de la Ligue pulmonaire fribourgeoise
Mercredi 21 juin 2023, Institut Adolphe Merkle Fribourg

| | |
|----------------------|------------------------------|
| Présidence | Me Ursula Schneider Schüttel |
| Procès-verbal | Mireille Brasey |

La Ligue pulmonaire fribourgeoise est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.
Son siège est à Fribourg.

But

L'association a pour but d'intérêt public l'accompagnement médico-social des malades pulmonaires, la promotion de la santé, la prévention et le dépistage des maladies pulmonaires dans le canton ainsi que le soutien à la recherche en lien avec son champ d'activité.

A cet effet, elle pourvoit notamment à

- a) la mise à disposition d'appareils respiratoires et des prestations de conseils et de soins nécessaires aux malades respiratoires ;
- b) la mise en application de mesures propres à atténuer les conséquences personnelles, sociales, financières dues à la maladie;
- c) l'information du corps médical, du personnel infirmier et de la population;
- d) l'organisation de cours et de toutes autres activités de prévention ou de promotion à la santé utiles au but poursuivi;
- e) la prévention, le dépistage et l'assistance au traitement de la tuberculose;
- f) le soutien à la recherche dans le domaine des maladies pulmonaires;
- g) l'acquisition des ressources financières nécessaires pour couvrir les besoins de la Ligue dans le cadre de ses buts.

Direction: Corinne Uginet-Ayer, Directrice, 04.04.1968, de Romont à 1633 Marsens, route de la Buchille 43
Valérie Bovard, directrice-adjointe, 25.12.1970, de Bourg-en-Lavaux VD à 1763 Granges-Paccot, Impasse des Etangs 3
Sophie Binz Bernard, directrice-adjointe, 06.07.1969, de La Verrerie FR à 1792 Cordast, Bulliard 42

Toutes ont d'ores et déjà accepté leur nomination.

Présents : 27 personnes

Membres du comité

Ursula Schneider Schüttel, Sylvie Froidevaux, Michèle Girona, Frédéric Hank, Patrick Haymoz, Alexander Hayoz, Barbara Rothen-Rutishauser, Markus Stöckli.

Excusés : Séverine Müller-Mottet, Yvonne Stempfel (comité)

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée du 2 juin 2022
3. Rapport de la présidente Ursula Schneider Schüttel
4. Rapport de la directrice Corinne Uginet-Ayer
5. Rapport d'activité 2022 et projets 2023
6. Comptes 2022 et rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes et des rapports annuels 2022
8. Fixation de la cotisation 2023
9. Démissions - élections
10. Divers

Le rapport annuel contenant les comptes et bilan et le rapport de l'organe de révision a été envoyé aux membres par invitation personnelle avec l'ordre du jour. Le procès-verbal de l'assemblée précédente a été mis à disposition au secrétariat de l'association.



1. Mot de bienvenue

La présidente ouvre l'Assemblée générale à 17h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Les absent.e.s sont excusé.e.s.

Par l'intermédiaire de Barbara Rothen-Ruthishausen, membre du comité et professeure, l'AG se déroule à l'Institut A Merkle, centre de recherche de l'Université de Fribourg dédié à la physique, à la chimie et à la biochimie.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 juin 2021 Ordre du jour du 2 juin 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022 ainsi que l'ordre du jour ne suscitent ni question ni remarque et sont acceptés à l'unanimité.

3. Rapport de la présidente Ursula Schneider Schüttel

«Im letzten Jahr haben wir die Statuten geändert und die Abstimmung auf elektronischem Weg in speziellen Situationen ermöglicht. Das war an der letzten Mitgliederversammlung. Glücklicherweise sind wir heute nicht darauf angewiesen.»

Letztes Jahr habe ich unter meinem Bericht das gute Ergebnis der Abstimmung zur Volksinitiative «Kinder ohne Tabak» erwähnt. Wir warten nun gespannt auf die Umsetzung dieser Initiative auf Bundesebene.

Am 24. Mai 2023 hat nun der Bundesrat die Botschaft zur Teilrevision des Tabakproduktegesetzes an das Parlament verabschiedet.

Er schlägt dem Parlament vor, die Werbung für Tabakprodukte und elektronische Zigaretten an Orten und in Medien, zu denen Jugendliche Zugang haben, zu verbieten. Betroffen sind insbesondere die Printmedien, unter bestimmten Voraussetzungen das Internet sowie Festivals.

Zufälligerweise heute hat der Bundesrat auch die Vernehmlassung für den Entwurf der Verordnung über Tabakprodukte und elektronische Zigaretten eröffnet. Ich bin gespannt, ob er unseren Erwartungen gerecht wird.

Wir wissen alle, wie die Jugendlichen neuerdings durch die E-Zigaretten oder durch die so genannten Puff Bars, die wie Leuchtstifte aussehen und in allen Farben und Aromen erhältlich sind, angesprochen werden. Hier müssen dringend Massnahmen getroffen werden.

Kürzlich haben wir im Parlament das Tabaksteuergesetz beraten. Auch elektronische Zigaretten werden nun besteuert. Ein höherer Preis wird hoffentlich Jugendliche vom Konsum und von Einstieg in die Tabakwaren abhalten. Nur: der Preis hätte eigentlich noch höher sein sollen. Ich habe es im Jahresbericht 2022 geschrieben: Die Erhöhung der Tabaksteuer wäre ein äusserst wirksames Instrument, um Jugendliche davon abzuhalten, mit Rauchen überhaupt anzufangen!

La Présidente conclut son rapport en remerciant chaleureusement tous les acteurs de la LPF, collaboratrices et collaborateurs, comité, direction, membres, pour leur soutien et leur engagement.

4. Rapport de la directrice Corinne Uginet-Ayer

En 2022, le peuple a accepté l'initiative « Enfant sans tabac », qui donne un instrument supplémentaire de protection à l'entrée du tabac pour les jeunes. Néanmoins, la mise en œuvre de cette initiative nécessite une attention particulière, en particulier grâce au Cipret, entité rattachée à la Ligue pulmonaire fribourgeoise.

De nombreux changements ont touché également les patients, ou plutôt la relation entre les caisses-maladies et les patients, avec en filigrane les coûts de la santé. Les tarifs de remboursement des locations et ventes d'appareils respiratoires ont évolué, en majeure partie à la baisse, l'envoi systématique d'une copie de facture au patient ainsi que la révision du système de tarification de la liste LiMa ont animé cette année.



En raison du contexte géopolitique, et faisant suite à la pandémie de Covid-19, les approvisionnements en composés électroniques des appareils respiratoires ont mis à mal les stocks disponibles. Le défi majeur de nos équipes a été de garantir la mise à disposition de matériel et d'appareils respiratoires par une gestion des stocks à flux tendu.

Le travail de proximité ne s'est pas avéré un slogan vide de sens. L'inauguration de nos locaux au CSSF Billens, suivie de celle du CSSF Riaz ont été l'occasion d'une présentation de nos équipes et de nos activités à la population locale, et une magnifique opportunité de créer des synergies avec les différents partenaires présents dans ces centres de santé.

5. Rapport d'activité 2022 et projets 2023

Le rapport annuel reflète l'ensemble de l'activité en détail. De manière générale, l'année 2022 est restée teintée par la pandémie et a débattu avec plusieurs changements majeurs dans la pratique quotidienne.

Le rapport d'activités 2022 de la Ligue pulmonaire fribourgeoise ne suscite pas de questions. Il est approuvé à l'unanimité.

6. Comptes 2022 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2022 sont présentés à l'assemblée. Le résultat de l'exercice est positif (CHF +43'980.-). Les comptes et le bilan ne suscitent ni questions ni remarques.

Il est fait lecture de l'opinion d'audit ainsi que du rapport concernant les autres dispositions. L'organe de révision recommande l'approbation des comptes et du bilan.

7. Approbation des comptes et des rapports annuels

Les comptes 2022, le bilan et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité par les membres de la Ligue pulmonaire fribourgeoise qui donnent décharge au comité.

8. Fixation de la cotisation 2023

Au 31 décembre 2022, la Ligue pulmonaire fribourgeoise comptait 476 membres.

La cotisation pour les membres individuels s'élève à Fr. 30.- et la cotisation pour les membres collectifs à Fr. 100.-. Elles demeurent inchangées depuis 2017 et la présidente propose de maintenir ces montants.

La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

9. Démissions – élections

L'assemblée générale :

- 1. prend congé de Michèle Girona-Rossier, membre du comité depuis 2010 ;**
- 2. reconduit par acclamation dans leur fonction l'ensemble des membres du comité.**

Mme Girona-Rossier est chaleureusement félicitée et remerciée pour son engagement durant de nombreuses années au comité de l'association.



10. Divers

La parole n'étant pas demandée, la Présidente clôt l'assemblée à 18h15 en remerciant tous les membres pour leur présence, les membres du comité et ainsi que l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement et leur travail.

Elle annonce la conférence à suivre :

1ère partie : CARA : dossier électronique du patient

2ème partie : Prière de ne pas cracher ! La tuberculose n'est pas encore une maladie du passé
(nombre de personnes présentes : 40)

La présidente

Ursula Schneider Schüttel

La directrice

Corinne Ugnét-Ayer